

28 avril 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Message de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Aleksander Kwasniewski, Gerhard Schroeder, Silvio Berlusconi, José Luis Rodriguez Zapatero et Ferenc Gyurcsany, adressé à MM. Jean-Claude Juncker, Président en exercice du Conseil européen et José Manuel Durao Barroso, Président de la Commission européenne, sur la constitution d'une "bibliothèque numérique européenne"., le 28 avril 2005.

Monsieur le Président,

Le patrimoine des bibliothèques européennes est d'une richesse et d'une diversité sans égales. Il exprime l'universalisme d'un continent qui, tout au long de son histoire, a dialogué avec le reste du monde. Pourtant, s'il n'est pas numérisé et rendu accessible en ligne, ce patrimoine pourrait, demain, ne pas occuper toute sa place dans la future géographie des savoirs.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons prendre appui sur les actions de numérisation déjà engagées par nombre de bibliothèques européennes pour les mettre en réseau et constituer ainsi ce qu'on pourrait appeler une bibliothèque numérique européenne, c'est-à-dire une action concertée de mise à disposition large et organisée de notre patrimoine culturel et scientifique sur les réseaux informatiques mondiaux.

Il s'agit de coordonner et de soutenir des initiatives aujourd'hui dispersées afin de les mettre en cohérence et de les amplifier. L'Union pourrait à la fois fournir le cadre d'une concertation entre les institutions concernées, et apporter sa contribution à la solution des problèmes à surmonter : sélection des fonds numérisés de manière à éviter les redondances, mise au point des outils de recherche et de présentation les plus performants, actions de recherche-développement dans le domaine des techniques de numérisation à mettre en oeuvre, réflexion à engager sur les attentes et les besoins des utilisateurs, etc.

Afin de progresser dans l'examen de la faisabilité et des modalités de mise en oeuvre d'un tel projet, il nous semblerait opportun que celui-ci puisse, à brève échéance, faire l'objet d'un débat entre les ministres de la Culture d'une part, de la Recherche d'autre part, à la lumière d'une première communication de la Commission et des témoignages et propositions que pourraient soumettre les Etats dont les institutions compétentes sont d'ores et déjà engagées dans cette direction.

Nous transmettons copie de ce courrier à tous les membres du Conseil européen.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.